

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin recto-verso à compléter et à envoyer avec le règlement et les justificatifs. **Tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

Responsable du stand : (Nom +Prénom)			
Raison sociale ou Nom commercial :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Téléphone mobile :		Courriel :	
Téléphone fixe :		Site internet :	

Votre stand / Votre animation

Les stands mesurent le nombre de mètres linéaires réservés x 3 m de profondeur.

Aucun espace ne sera prévu entre vous et votre voisin de stand. Réservez donc assez de longueur pour pouvoir entrer dans votre stand.

La **Fête de la Biodiversité** se déroule en plein air dans un espace non couvert, Place du Foirail à Bagnères de Bigorre.

L'ensemble du matériel (tables, chaises, parasols, rallonges électriques, etc.) est à la charge de l'exposant.

→ sélectionnez le texte dans la case correspondante → indiquez le nombre de mètres supplémentaires → inscrivez les montants dans la colonne TOTAL		Stand 3 x 3 m	Stand 4 x 3 m	Stand 5 x 3 m	Stand 6 x 3 m	mètres linéaires supplémentaires		TOTAL en € *
Association sans vente		35 €	35 €	35 €	35 €	+	(gratuit)	
Association avec vente		55 €	55 €	55 €	55 €	+	(gratuit)	
Producteur / Transformateur sans vente		35 €	35 €	35 €	35 €	+	(gratuit)	
Producteur / Transformateur adhérent (N&P, GAB, ADEAR, SIMPLES, CIVAM bio etc.)		45 €	50 €	55 €	60 €	+	x 5 €	
Producteur / Transformateur non adhérent		65 €	70 €	75 €	80 €	+	x 5 €	
Artisan		65 €	70 €	75 €	80 €	+	x 5 €	
Autoentrepreneur (hors artisanat et revente)		65 €	70 €	75 €	80 €	+	x 5 €	
Revendeur		85 €	95 €	105 €	115 €	+	x 10 €	
Restaurateur		85 €	95 €	105 €	115 €	+	x 10 €	
Branchement électrique	Electricité 1 KW précisez les appareils utilisés :					10 €		
	Electricité 2 KW précisez les appareils utilisés :					20 €		
					Total stand exposant			€
Remise 15 € pour inscription avant le 31 mai 2020 (le cachet de la Poste faisant foi)					15 € à déduire avant 31/05/2020			- €
Paiement par chèque à l'ordre de Nature et Progrès ou par virement bancaire : IBAN : FR76 1027 8023 6000 0201 1410 112 / Domiciliation : CCM Bagnères de Bigorre Date limite d'inscription : 30 juin 2020					TOTAL à régler en €* *TVA non applicable			€

Précisions stand	Je souhaite un stand avec un angle (stand donnant sur 2 allées ; a ngle gratuit)	oui	non
	Mon stand est équipé d'un barnum (ou autre structure avec cloisons latérales)	oui	non
Animation participative	Je propose une animation participative (joindre la fiche « Animation ») Remboursement de la somme correspondante sur place le 13/09/2020, sous réserve de validation de l'animation par le comité de sélection : → 50 % de remise sur le prix total du stand → stand gratuit pour les associations sans vente et les producteurs/transfo. sans vente	oui	non

Votre activité

➡ **Joindre justificatif de statut** : Attestation MSA ou registre commerce ou registre métiers ou SIRET de l'association

➡ **Joindre attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité.**

Vos produits

Liste exhaustive des produits ou objets exposés :



• Pour les produits certifiés ou sous mention :

Les produits alimentaires doivent être certifiés AB et/ou respecter les cahiers des charges Nature & Progrès, Simples, Demeter, BioCohérence.

➡ **Joindre les certificats en cours de validité.**

• Pour les produits n'ayant ni certification, ni mention (produits non alimentaires) :

Veillez présenter votre démarche, dans le cadre d'une réflexion écologique et sociale : produits utilisés dans la fabrication, origine des matières premières...

Expliquez en quoi vos produits ont leur place à la Fête de la Biodiversité. Le manque de précision peut entraîner le refus de votre participation.

➡ **Joindre la présentation de votre démarche sur papier libre.**

Votre animation

Pour contribuer à faire de la **Fête de la Biodiversité** un événement festif et convivial, vous pouvez proposer une animation participative qui sera soumise à validation par le comité de sélection.

➡ **Joindre la fiche "Animation"**

Validation

Votre dossier d'inscription sera examiné par notre comité de sélection qui statue souverainement sur l'acceptation ou le refus de votre candidature. La décision du comité de sélection vous sera communiquée début mai (pour tout dossier reçu jusqu'au 30 avril) ou au plus tard 15 jours après sa réception (pour les dossiers reçus après le 30 avril).

Votre chèque à l'ordre de **Nature et Progrès** tient lieu de réservation.

Si vous réalisez une animation participative, la remise sur le prix de votre stand sera effectuée en votre présence le 13/09/2020.

Votre règlement sera encaissé à partir du mardi 15/09/2020. Vous recevrez alors une facture acquittée.

Justificatifs & Engagement

Je joins les pièces suivantes :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------|
| ➡ justificatif de statut | ➡ attestation d'assurance |
| ➡ certificat AB, N&P... | ➡ fiche "Animation" |
| ➡ chèque (ou virement bancaire) | |

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de la **Fête de la Biodiversité** et en accepte les clauses.

Fait à ... le ...

Signature et cachet de l'exposant

Dossier complet à envoyer au plus tard le 30 juin 2020 à l'adresse suivante :

Nature & Progrès, Chemin de Laquet, 65200 GERMS SUR L'OUSSOUET

ou par mail à natureetprogres65@gmail.com (chèque par courrier ou virement bancaire)

Contact exposants : Tél. 07 88 20 07 80